



« Territoires d'électrification » : Bordeaux Métropole lauréate

Maud Bregeon, ministre déléguée chargée de l'énergie, a annoncé hier la liste des 100 « territoires d'électrification ». Bordeaux Métropole a été sélectionnée et bénéficiera d'un accompagnement national. Une distinction et une démarche qui portent tout leur sens après un été caniculaire où la question de la ressource en électricité a été cruciale.

Bordeaux Métropole avait annoncé sa candidature à ce grand plan national lors des Assises Européennes de la Transition Energétique à Dijon, le 12 juin dernier. La métropole est désormais lauréate et va notamment bénéficier d'un appui d'ingénierie et de communication. L'objectif du dispositif est de faire passer la part des énergies fossiles dans la consommation finale d'énergie de 58% à 40% en 2030, puis 29% en 2035.

Cette candidature s'inscrit dans l'axe 5 du projet de mandature, « Une métropole à l'avant-garde des transitions écologiques et énergétiques », voté au conseil du 24 avril. Elle est un élément essentiel de sa politique d'atténuation des effets du changement climatique et de la décarbonation du territoire. Elle repose sur trois piliers.

Le bâtiment

L'objectif est de limiter, voire stopper, l'usage du gaz et du fioul dans les bâtiments publics, puis chez les particuliers. Il reste encore 6 000 logements chauffés au fioul sur le territoire métropolitain. MaRénov', le guichet unique dédié à la rénovation énergétique, a accompagné plus de 5 000 ménages l'an dernier. Le doublement des réseaux de chaleur d'ici 2035 est également un atout pour valoriser les énergies renouvelables.

La mobilité individuelle et collective

Aujourd'hui, 5% du parc automobile est électrique. L'objectif est de doubler ce chiffre d'ici 2030, en donnant les moyens matériels aux foyers qui font ce choix. Le territoire métropolitain compte environ 3 000 points de charge, là encore, l'objectif est de doubler ce nombre d'ici 2030. Concernant le réseau de transport urbain, l'électrification de la flotte est en cours.

La production et les réseaux

La métropole a besoin d'adapter son réseau de distribution à une demande qui va croître. Pour ce faire, il est nécessaire d'augmenter la production locale d'énergie (solaire, réseaux de chaleur...). Le soutien métropolitain à l'EPR2 du Blayais va également dans ce sens. L'été 2026 marqué par les épisodes caniculaires et les incendies démontre l'importance pour le territoire de s'adapter et notamment, d'adapter les réseaux de distribution.

« Nous l'avons annoncé le 12 juin dernier, à Dijon : nous venions de déposer notre candidature, et il était pour moi évident et indispensable que Bordeaux Métropole réponde présent. Aujourd'hui, c'est gagné !

Nous avons candidaté parce que ce programme correspond, point par point, à ce que nous faisons déjà. Et parce que, soyons lucides, l'électrification n'est pas un supplément d'âme écologique. C'est une question de souveraineté, de pouvoir d'achat — une pompe à chaleur, c'est une facture divisée par deux par rapport au fioul — et, la canicule de juin nous l'a rappelé avec une brutalité inédite, une question de santé publique. On ne peut pas demander aux Français d'électrifier leur chauffage et leur voiture si, le jour où il fait 42 degrés, le réseau lâche. » a déclaré Thomas Cazenave, président de Bordeaux Métropole lors de sa prise de parole, le 7 juillet dernier, en tant que grand témoin à la table ronde « Les 100 territoires d'électrification : accélérer partout en France ».

Contacts presse

Virginie Bougant

06 27 52 48 69

vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles

m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr

06 61 80 61 23